



cession de vehicule apres le deces du proprietaire

Par **Candice23**, le **12/01/2019** à **12:50**

bonjour,

Mon père est décédé il y a maintenant 4 ans. Il avait un véhicule que ma mère ne souhaite que maintenant faire immatriculer à son nom pour ensuite la donner à mon frère. N'étant pas en bon terme avec les deux je ne veux pas signer le certificat de cession. Depuis mon frère me harcèle de messages menaçants. Peut-on m'obliger à signer ce document?

De plus, concernant les frais d'obsèques il y a toujours une facture à régler, je n'ai pas les moyens de payer. Quelles démarches puis-je engager pour que mon frère et ma mère règlent aussi cette facture ?

je vous remercie par avance pour votre réponse